



ZONE: 252C

MARGE AVANT	5,00
MARGE LATÉRALE	3,50
TOTAL LATÉRALES	7,00
MARGE ARRIÈRE	10,00

LES DIMENSIONS DES BÂTISSES ET DE LEURS MARGES AUX LIMITES DE PROPRIÉTÉ DEVONT ÊTRE VÉRIFIÉES ET CONTRÔLÉES PAR LE PROPRIÉTAIRE POUR ÊTRE EN CONCORDANCE AVEC LES PLANS DE L'ARCHITECTE ET LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE.

CE PLAN EST SUJET À L'APPROBATION DES AUTORITÉS COMPÉTENTES DE LA MUNICIPALITÉ ET LE PERMIS DE CONSTRUCTION DOIT ÊTRE OBTENU AVANT LE DÉBUT DES TRAVAUX.

NOTE: Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (SI), on utilise le facteur 3.28 pour convertir en pieds (MA).

AB ag ARSENEAULT BOURBONNAIS INC.
ARPENTEURS ■ GÉOMÈTRES

21 Boul. de la Cité-des-Jeunes, bureau 230, Vaudreuil-Dorion, QC, J7V 0N3
Tél.: (450) 455-6151 Fax.: (450) 455-6375

Préparé à Vaudreuil-Dorion par:

Le 07/06/2024 DAVID SIMONEAU a.g.

Copie conforme:
Le _____

PLAN PROJET D'IMPLANTATION

LOT(S): 1 685 329

CADASTRE: QUÉBEC

CIRC. FONCIÈRE: VAUDREUIL

MUNICIPALITÉ: SAINT-ZOTIQUE

LEVÉ LE: 04/07/2023

ÉCHELLE: 1:400

MINUTE: 15 840

DOSSIER: S 8418-3